

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 20 septembre 2017
Salle de réunion
19 h à 22 h

Procès-verbal

Sont présents :

<u>Nom</u>	<u>Groupe représenté</u>
Jean-Philippe Chartré	Représentant des parents
Maud Ablain	Représentante des parents
Lucie Durand	Représentante des parents
Marina Drolet	Enseignante
Donna Thériault	Représentante du service de garde
Johanne Simpson	Représentante du personnel de soutien
Nathalie Marquis	Représentante des parents
Brian Sweeney	Enseignant

Sont également présentes à la table du conseil :

France D'Amours	Directrice de l'école
Nancy Bélanger	Secrétaire

Sont absentes:

Chantal Duchesne	Représentante des professionnels
Émilie Robitaille	Représentante des parents

1

Ouverture de la séance

Madame France D'Amours, directrice, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et les remercie d'avoir accepté ce mandat. Mme France D'Amours invite tous les membres à se présenter.

Par la suite, elle explique que le secrétariat du conseil d'établissement est sous sa responsabilité et qu'elle a fait appel à Mme Nancy Bélanger, directrice adjointe, qui a bien voulu accepter ce mandat.

2-

Questions du public :

Mme France D'Amours constate qu'il n'y a pas de public. Elle explique que les questions du public seront reçues et discutées à la séance suivante. Elle informe les membres que les personnes du public ne peuvent intervenir en cours de réunion.

3-

Adoption de l'ordre du jour :

CE2017-09-292

CONSIDÉRANT que Mme France D'Amours a élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Brian Sweeney et appuyée par Mme Nathalie Marquis, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 21 septembre du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle.

4-

Procédure d'élection au poste de président ou présidente du conseil d'établissement

Mme France D'Amours explique que le mandat du président doit être occupé par un parent et que le mandat est d'une durée d'un an. Les candidatures doivent être appuyées par une proposition.

5-

Élection au poste de présidente ou président

CE2017-09-293

- CONSIDÉRANT** que l'article 56 de la LIP stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire;
- EN CONSÉQUENCE,** sur proposition de Mme Nathalie Marquis et appuyée de Mme DonnaThériault, il est résolu à l'unanimité :
- DE CHOISIR** M. Jean-Philippe Chartré comme président du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle pour l'année scolaire 2017-2018;
- DE REMERCIER** la directrice de l'école, Mme France D'Amours, d'avoir présidé le conseil d'établissement jusqu'au choix d'un président;
- DE MANDATER** la directrice de l'école, Mme France D'Amours pour qu'elle informe la commission scolaire du nom du président du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle pour l'année scolaire 2017-2018.
- DE PARTAGER** l'animation de cette séance entre M. Jean-Philippe Chartré, président et Mme France D'Amours, directrice.

6-

Signataires des effets bancaires

La gestion des sommes allouées au fonctionnement du conseil d'établissement est gérée par la commission scolaire dans le budget de l'école. La direction de l'école est mandatée pour signer les effets bancaires et la présidence est informée des dépenses courantes. Une reddition de comptes des dépenses du conseil d'établissement est présentée à chaque rencontre.

Mme France D'Amours remet le premier rapport sommaire.

7-	Dénonciation d'intérêt des membres (art. 70)	
	Mme France D'Amours fait la lecture de l'article 70 de la loi sur l'instruction publique. Personne ne dénonce qu'il est en conflit d'intérêt.	
8-	Représentants de la communauté	
	Mme France D'Amours a contacté Mme Dubé-Blanchet, de la maison des jeunes. Mme Dubé-Blanchet a manifesté son intérêt à renouveler son mandat pour 2017-2018. À l'unanimité, les membres du conseil d'établissement sont d'accord avec son retour.	
9-	Fiche de renseignements personnels à faire suivre à la C.S.	
	Mme France D'Amours remet la fiche de renseignements personnels à compléter aux personnes concernées.	
10-	Calendrier des réunions et horaire (projet)	
CE2017-09-294	CONSIDÉRANT	la proposition de calendrier de travail qui a été préparée et présentée par Mme France D'Amours;
	CONSIDÉRANT	que cette proposition tient compte des rencontres prévues à l'école et à la commission scolaire;
	EN CONSÉQUENCE,	il est résolu à l'unanimité d'accepter le calendrier et l'horaire de travail pour l'année 2017-2018, avec l'ajout d'une rencontre le 4 juin 2018, qui sera à confirmer.
11-	Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mai 2017	
CE2017-09-295	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 23 mai 2017, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE,	sur proposition de Mme Nathalie Marquis, appuyée de Mme Johanne Simpson, il est résolu à l'unanimité après l'ajout de l'accord au verbe « demandent » au point 10:
	D'ADOPTER	le procès-verbal de la séance du 23 mai 2017.

12-

Activités et sorties éducatives 2017-2018

CE2017-09-296

Mme France D'Amours informe les membres que deux groupes ont assistés au Grand Prix cycliste de Québec le 8 septembre 2017. Cette sortie a été approuvée par M. Jean-Philippe Chartré.

CONSIDÉRANT que Mme France D'Amours présente les projets d'activités et sorties éducatives du service de garde et de l'école de même que les activités et les tournois de M. Stéphane Marie.

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Johanne Simpson, appuyée de madame Maud Ablain, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER, les différentes propositions d'activités, de sorties éducatives et de projets pour l'année 2017-2018.

13-

Coûts chargés aux parents

CE2017-09-297

CONSIDÉRANT la présentation précédente concernant les sorties et les activités éducatives du service de garde et de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nathalie Marquis, appuyée de Mme Lucie Durand, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, les coûts chargés aux parents pour les sorties et les activités éducatives.

D'ADOPTER, les coûts chargés aux parents pour la participation au Grand Prix Cycliste de Québec du 8 septembre 2017.

14-

Règlement du service de garde

CE2017-09-298

Mme Donna Thériault propose et fait la lecture d'un ajout au point 3 du règlement financier (journées pédagogiques) permettant aux parents d'annuler l'inscription de leur enfant à une activité du service de garde :

« Il est possible d'annuler l'inscription de son enfant à une journée pédagogique en respectant le délai de 10 jours avant la tenue de celle-ci. L'annulation doit se faire uniquement par courriel : sgarde.escabelle@cscapitale.qc.ca »

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nathalie Marquis, appuyée de M. Brian Sweeney, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, l'ajout au point 3 du règlement financier du service de garde;

15-

Plan de réussite 2017-2018

Mme France D'Amours informe les parents que c'est le statu quo pour le projet éducatif de même que pour plan de réussite pour cette année et la prochaine année scolaire.

16-

Demande d'utilisation de surplus pour l'implantation d'un mini terrain de soccer synthétique

Mme France D'Amours informe les membres du conseil que le ministère n'a pas accordé le 25 000 \$ prévu. Après discussion avec le directeur général aux affaires administratives, nous avons convenu de faire les travaux et de transmettre à nouveau notre demande cette année. Les travaux devraient débuter dans les prochaines semaines.

17-

Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2016-2017

La reddition de compte a été présentée aux membres du conseil d'établissement. Il est prévu d'ajouter la contribution du conseil d'établissement pour le défi des Dragons

18-

« Je m'active autrement »

Mme Donna Thériault informe les membres du conseil d'établissement des activités qui ont été annulées faute d'inscriptions suffisantes.

19-

Financement

Mme France D'Amours informe les membres du conseil de l'offre d'activité de financement qui a été présentée à l'école. Une réflexion pourra être faite concernant l'intérêt de faire une levée de fonds pour l'école pour les prochaines années.

20-

Vie de l'école

Mme France D'Amours informe les membres du conseil concernant les activités à venir :

- Thème de l'année « Une année magique vous attend »
- Fête de la rentrée, spectacle « La magie de la chimie »
- Photographie scolaire le 20 et le 21 septembre
- NoteRythme
- Journée de la culture (29 septembre)
- Journée de l'Escabelle (4 octobre)
- Semaine « Donnez au suivant »
- Visite de l'école secondaire de Neufchâtel
- Vaccination des élèves de 4^e année
- Scellants pour les élèves de 2^e année

21-

Divers :

• **Correspondances**

Mme France D'Amours fait la lecture de la lettre de la ville répondant à la demande qui avait été formulée concernant l'ajout d'un poste de brigadier scolaire près de l'école.

Les membres du conseil suggèrent des alternatives pour augmenter la sécurité aux abords de l'école. Mme France D'Amours communiquera avec la personne responsable à la ville.

- Mme France D'Amours informe les membres du conseil des démarches qui ont eu lieu cet été afin de s'assurer que la garderie près de l'école ne porte pas le nom de « La petite Escabelle ».

22-

Levée de la séance

CE2017-09-299

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Johanne Simpson appuyée de Mme Donna Thériault, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER l'assemblée à 20 h 50.

Adopté le

par la résolution no — CE2017-12-299

Directrice

Président

Date